

## De l'entrée à la sortie du CEF, les différentes étapes à passer...

Progression d'un placement de 6 mois <sup>1</sup>	Activités	Sorties	Argent	Téléphone	Visites
<b>Stade n° 1</b> Observation, analyse, évaluation des compétences, stabilisation et acquisition du règlement. (durée : environ 5 semaines ou +)	Participation obligatoire à tous les ateliers et évaluation du niveau scolaire. Bilan de santé	Aucune sortie	Pécule 11€+ Offre d'emploi 8€(non obligatoire)	Appel hebdomadaire aux parents (responsables légaux) pendant 15 min <b>(avec l'éducateur référent)<sup>2</sup></b>	Aucune visite
<b>Stade n° 2</b> <b>Attribué en fonction de l'acquisition des règles du CEF et du comportement</b> (durée : environ 7 semaines ou -)	Priorité scolaire et/ou atelier défini (obligation d'effectuer des stages internes, de participer aux chantiers extérieurs, de s'inscrire à une activité associative, culturelle ou sportive).	Sorties durant les activités journalières et liées à la recherche du projet scolaire, professionnel et culturel et possibilités de sorties en fonction des clés acquises et autorisées	= Stade n°1	Stade n° 1 + En fonction du bilan possibilité d'appeler une personne supplémentaire <b>(avec l'éducateur référent)</b>	Rencontre famille/institution et élaboration du travail familial à organiser au CEF ou en lieu tiers.
<b>Stade n° 3</b> Elaboration des objectifs de travail, pour préparer le projet sortie (durée : environ 8 semaines)	Priorité aux stages extérieurs (découvertes puis spécialisés) ou à une immersion en milieu scolaire.	Stade n° 2 + Possibilité de sorties sport, culturelles, en fonction des clés acquises et autorisées.	Stade n° 2 + Possibilité d'une offre d'emploi supplémentaire de 5€pour épargner ou rembourser une dette.	Stade n° 2 + Possibilité d'appeler une personne de la famille élargie. <b>(avec l'éducateur référent)</b>	retours en famille un week end sur deux. avec accord magistrat.
<b>Stade n° 4</b> Mise en place du projet de sortie (durée : environ 4 semaines)	Finalisation et mise à l'épreuve du projet de sortie : stages, formation, scolarité ou emploi, et évaluation. Possibilité d'utiliser le pavillon.	<b>Stade n° 3 +</b> Possibilité de sorties loisirs, d'hébergement extérieur, quartiers libres en fonction des clés acquises et autorisées.	= Stade n°3	= Stade n° 3	Retour en famille Tous les week end Avec accord du magistrat

<sup>1</sup> Les stades définis dans ce tableau sont en général applicables pour un placement de six mois qui se déroule correctement.

Tout ce projet éducatif est soumis à l'accord du magistrat. Celui-ci sera informé de la trajectoire du jeune dans ce parcours.

<sup>2</sup> Dès l'admission un référent et un co-référent sont nommés pour la durée du placement. Le co-référent intervient pour palier aux absences du référent.

En cas d'incarcération, si le jeune concerné réintègre le CEF, il doit repasser par les stades 1 et 2, pour une durée définie en équipe.